



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Recensement des entreprises agricoles - Relevé complémentaire

Description

Le recensement des entreprises agricoles relève, principalement via les paiements directs, les données structurelles de toutes les entreprises agricoles de Suisse. Les autres entreprises (2%) sont interrogées par le biais d'un relevé complémentaire. De plus, une enquête par échantillonnage est menée tous les trois ans dans le but de collecter des informations complémentaires. En 2003 et en 2005, la taille de l'échantillon n'a permis d'exploiter les données qu'au niveau national. Depuis 2010, les données sont exploitables au niveau cantonal. En 2016, l'échantillon est formé d'environ 14'000 exploitations agricoles sur un total de quelque 53'000.

Disponible en: **2003, 2005, 2010, 2013, 2016**

Caractères relevés (les caractères ne sont pas tous relevés chaque année)

- Indications concernant le/la chef d'exploitation, le/la propriétaire d'exploitation et l'exploitation
- Personnes occupées dans l'exploitation agricole
- Diversification au sein de l'exploitation
- Irrigation de plein air
- Couverture du sol en hiver et travail du sol
- Systèmes d'étables
- Engrais de ferme Machines et équipements de l'exploitation

Méthodologie

Enquête par échantillonnage

Degré de régionalisation: Canton

Périodicité: Trisannuelle : 2010, 2013, 2016 prochaine enquête : 2020

Période de référence: Année civile

Qualité des données statistiques: Valeurs extrapolées sur la base d'un échantillon. La marge d'erreur est indiquée dans les résultats.

Bases légales

- Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (LSF)
- Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux
- Loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture
- Loi fédérale du 19 juin 1992 sur la protection des données
- Ordonnance du 7 décembre 1998 sur la terminologie agricole et la reconnaissance des formes d'exploitation
- Ordonnance du 7 décembre 1998 sur le relevé et le traitement de données agricoles
- Ordonnance du 7 décembre 1998 sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture
- Accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE dans le domaine de la statistique (cf. List of acts and derogations)
- Divers règlements et décisions de l'UE (571/88, 96/170/EC, 2467/96, 98/377/EC, 2000/115/EC)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)
Arthur Zesiger, Tel +41 58 463 62 00
arthur.zesiger@bfs.admin.ch